

*Question présentée par la députée :  
Mme Mathilde Captyn*

*Date de dépôt : 22 septembre 2011*

## **Question écrite**

**Où en est-on de la mise en œuvre du label « Entreprise genevoise responsable » ?**

En date du 2 mai 2011, le Conseil d'Etat présentait, lors d'une conférence de presse sa « politique en faveur de l'emploi et lutte contre le chômage ». Parmi les propositions envisagées par le Conseil d'Etat figurait la mise en place d'un label « Entreprise genevoise responsable » destiné aux entreprises actives dans la lutte contre le chômage. Les Verts se sont réjouis de cette initiative du Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, le groupe des Verts souhaite cependant être informé de l'état d'avancement des travaux. Ainsi, nous adressons les questions suivantes au Conseil d'Etat : où en est-on de la mise en œuvre de ce label « Entreprise genevoise responsable » et quels sont les critères déterminants pour l'obtention de ce label ?